# Opter pour la fac ou le DUT pour devenir avocat ?

Par **eskadi_**, le **20/01/2016** à **19:51**

Bonjour !
Je suis en terminale ES, et je ne sais pas si je dois choisir d'aller en fac de droit, ou de faire un DUT carrière juridique pour aller ensuite en L2 ou si possible en L3. Je voudrais être avocate ou magistrat.
La fac me permettrait d'acquérir de l'autonomie et me préparerait de suivre les prochaines années de fac plus naturellement.
Mais le DUT m'apporterait une expérience, le stage notamment que je pensais faire dans un cabinet d'avocats.
Je suis partagée, et de ce fait j'aimerais avoir vos avis.
Merci !

Par **Vad**, le **20/01/2016** à **20:31**

Bonjour,

Pour moi, il n'y a pas d'hésitation à avoir.
Etant obligé de revenir sur des masters en faculté, tu as tout intérêt a aller en fac de droit dès la L1 pour acquérir ou commencer a acquérir les exercices qui ne doivent pas être exactement les mêmes en DUT, et suivre un cursus plus logique que DUT puis FAC les matières n'étant pas enseignées dans le même ordre ou avec le même approfondissement.

Pour la question des stages, rien ne t'empêches de les faire à la faculté. J'en ai moi même fait, c'est tout a fait possible, notamment l'été ou tu auras un peu de temps libre. Les stages ne sont peut être pas dans le cursus ( obligatoire ) mais ils sont très encouragés, et ceux quelque soit la faculté!

Bonne soirée

Par **Visiteur**, le **20/01/2016** à **21:07**

Bonsoir.

De nombreux sujets portent déjà sur cette question, et je suis totalement d'accord avec Jeremy.

Le DUT est plus adapté à devenir secrétaire juridique qu'avocat. D'ailleurs je trouve que les épreuves du CRFPA synthétisent un peu tout ce qu'on apprend de la L1 au M1.

S'agissant des stages, j'ai moi même eu un stage "obligatoire" à faire en L3. Comme quoi en fac aussi on en fait, et pas que volontairement.

Dans le domaine juridique les BTS/DUT n'apportent pas grand chose de bon. En gros, ils te font croire que tu es plus ou moins encadré comme au lycée pendant deux ans, mais après au moment de la sortie tu es lâché et il te faut continuer à la fac, en L2 le plus souvent ce qui te fait perdre une année inutilement.

En gros, si tu veux étudier le droit correctement, fais une licence. Même si c'est "long" et compliqué, c'est le mieux.

Par **eskadi_**, le **20/01/2016** à **21:57**

Merci pour vos réponses ! Donc le mieux à faire serait d'aller en faculté. En même temps, ceux qui ont fait un DUT CJ le recommandent.
Mais le fait de savoir qu'il est possible et même recommandé de faire des stages à la fac me conforte dans ce choix. Merci beaucoup

Par **marianne76**, le **20/01/2016** à **23:06**

Bonsoir,
Il n'y a aucune hésitation possible , bien évidemment qu'il faut aller directement en L1 de droit , quant aux stages vous en ferez mais un peu plus tard que ce soit en L3 ou dans le cadre de Master de carrières judiciaires et là votre stage sera vraiment pour vous instructif car vous aurez le recul nécessaire et le professionnel pourra vraiment vous faire travailler en vous faisant rédiger des conclusions, des assignations etc ce que vous ne ferez pas dans le cadre d'un DUT

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés